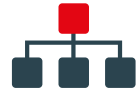


Table des matières

STRUCTURE ET GOUVERNANCE	2
CADRE LÉGAL.....	2
GOUVERNANCE	2
Organigramme du Groupement.....	2
Nos Missions	3
Le Comité.....	3
La Direction.....	3
GESTION DU GROUPEMENT	4
RESSOURCES HUMAINES.....	4
Composition du personnel.....	4
Formation professionnelle et continue.....	5
ACTIVITES DU GROUPEMENT	6
Répartition des prestations par type de mandataire.....	6
Bois énergie et transports.....	7
Equipe forestière.....	8
Activités de gestion des forêts.....	9
ADMINISTRATION ET GESTION DU GROUPEMENT.....	10
Comité.....	10
Représentation du Groupement.....	10
Information et vulgarisation forestière	11
Direction	11
ECHO DE VOS FORÊTS.....	12
Effets du changement climatique sur nos forêts	12
Chiffres de l'exploitation forestière 2023	13
Martelage.....	13
Soins à la jeune forêt et plantations	14
Marché des bois.....	14
Utilisation du bois.....	15
Intégration de gestion	16
Subventions forestières.....	17
Rétrospectives 2023 par membre.....	18
COMPTES 2023.....	22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	22
BILAN	23
COMPTE D'EXPLOITATION	24
REMERCIEMENTS	26

STRUCTURE ET GOUVERNANCE



CADRE LÉGAL

L'Agfors est une association de droit public, dont le cadre légal est fixé par divers règlements et lois, soit :

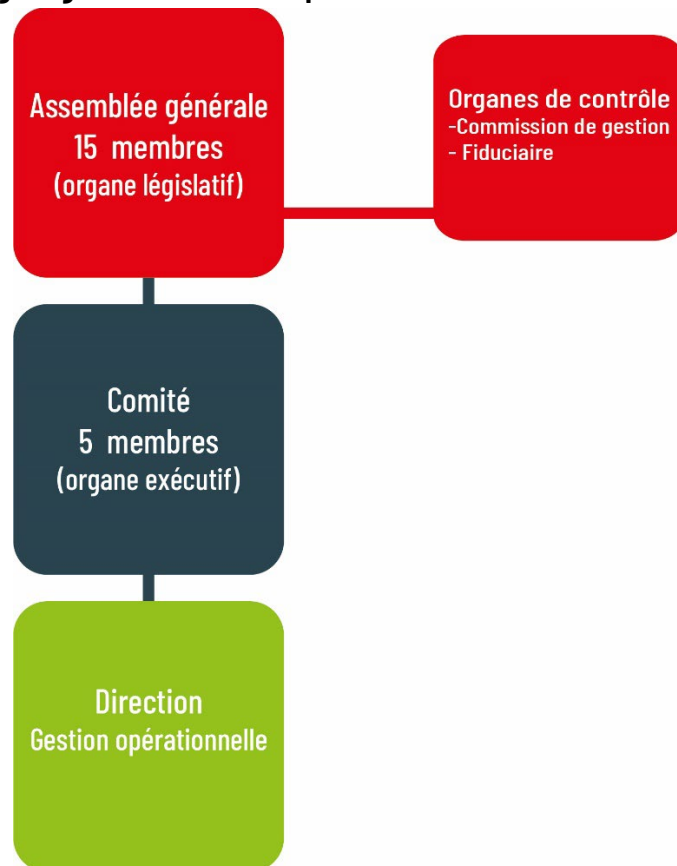
- ✓ Ses statuts approuvés par le Conseil d'Etat le 2 novembre 2011
- ✓ La Loi forestière du 8 mai 2012 et son règlement d'application du 18 décembre 2013
- ✓ La Loi cantonale et règlement d'application sur les subventions du 22 février 2005
- ✓ La Loi sur les Communes du 28 février 1956

Le rapport annuel, le compte de résultat et le bilan sont transmis à la préfecture du district de Nyon et à la DGE-Forêt dès leur approbation par l'Assemblée générale.



GOUVERNANCE

Organigramme du Groupement



Les membres ont droit à 1 voix à l'assemblée générale

Les membres

	Bassins
	Vich
	Marchissy
	Begnins
	Luins
	Vinzel
	Bursinel
	Dully
	Bursins
	Le Vaud
	Essertines-sur-Rolle
	Tartegnin
	Gilly
	Rolle
	Gland

Nos Missions



- ✓ Procurer aux forêts et à leurs propriétaires les services d'un centre de compétences professionnelles promouvant une gestion durable, économique et multifonctionnelle des domaines forestiers, des milieux naturels et la valorisation du bois.
- ✓ Procurer à ses membres les services d'une équipe forestière qualifiée et formatrice d'apprentis.
- ✓ Défendre les intérêts collectifs de ses membres.
- ✓ Développer toutes activités, produits, services et prestations permettant de valoriser et commercialiser le bois et ses dérivés.

Le Comité

Le Comité du groupement est composé de 5 membres issus des Municipalités des communes membres.

2 sièges sont attribués de droit aux deux plus grandes communes forestières, Bassins et Marchissy.

Les membres du comité

- ✓ **Laurence Pinel, Présidente, Municipale à Bursins**
- ✓ **Marie-Pomme Moinat, Municipale à Essertines-sur-Rolle**
- ✓ **André Dunand, Municipal à Bassins**
- ✓ **Sébastien Humbert, Municipal à Le Vaud**
- ✓ **Luc Mouthon, Syndic à Marchissy**



Nous les remercions vivement pour leur travail et leur investissement au sein du groupement.

La Direction








La direction est formée par les 3 forestiers gestionnaires du groupement.

- ⚙️ **Amaury Annen, Directeur, administration générale et finances**
- ⚙️ **Denis Pidoux, responsable du bois énergie**
- ⚙️ **Maxime Schumacher, responsable du personnel**





Composition du personnel

Collaborateurs permanents (au 31.12.2023)		Taux
⚙️ Amaury Annen, Directeur, gestionnaire forestier		100 %
⚙️ Denis Pidoux, Membre de la direction, gestionnaire forestier		100 %
⚙️ Maxime Schumacher, Membre de la direction, gestionnaire forestier		100 %
⚙️ Anne Renaud, Comptabilité et secrétariat		50 %
⚙️ Cédric Steiner, Chauffeur poids lourd (dès le 01.06.23)		100 %
⚙️ Mathias Minini, Forestier-bûcheron CFC, Chef d'équipe		100 %
⚙️ Timothy Ramseier, Forestier-bûcheron CFC, en formation contremaître		100 %
⚙️ Quentin Mazzieri, Forestier-bûcheron CFC, Chef d'équipe		100 %
⚙️ Marlon Rizzo, Forestier-bûcheron CFC (dès le 14.08.23)		100 %
⚙️ Pierre-Marie Voinat, Forestier-bûcheron CAP (dès le 22.05.23)		100 %
Apprentis		
⚙️ Gabriel Pelletier, apprenti de 1 ^{ère} année (dès le 14.08.23)		100 %
⚙️ Marine Lengen, Apprentie de 2-3 ^{ème} année (apprentissage en 2 ans)		100 %

Des collaborateurs nous ont quitté durant l'année pour de nouvelles aventures personnelles et professionnelles.

- ⚙️ Laurent Buclin a pris une retraite bien méritée après plus de 13 ans d'une excellente collaboration.
- ⚙️ Pierrick Rochat, Forestier-bûcheron a décidé d'acquérir de l'expérience en entreprise privée.
- ⚙️ Niels Waser, Apprenti de 3^{ème} année fraîchement diplômé a rejoint l'équipe de l'Etat de Vaud à la Vallée de Joux.

Formation professionnelle et continue

- ✔ Timothy Ramseier a débuté sa formation pour l'obtention du brevet fédéral de contremaître forestier. Cela représente 206 heures de cours qui sont soutenu par le groupement.
- ✔ 30 heures de formation des 3 gardes forestiers sur les diverses thématiques liées à la forêt et à l'économie forestière
- ✔ Formation interne spécifique pour les apprentis durant les activités sur le terrain avec plus de 150 heures consacrées.

Le Groupement poursuit la formation des apprentis qui est essentielle à toute la filière forestière. Les communes ont participé à leur formation puisque nos apprentis se sont formés lors des travaux réalisés dans vos forêts.

Nombre d'heures réalisées par les apprentis chez les membres

1'900 h







ACTIVITES DU GROUPEMENT

Répartition des prestations par type de mandataire

L'ensemble des heures réalisées par le groupement pour les mandataires sont réparties comme suit :

Membres	Prestations pour le bail (heures)	Autres prestations (heures)	Total (heures)
Bassins	2'035	392	2'427
Begnins	255	36	291
Le Vaud	98	0	98
Bursins	508	22	530
Essertines-Rolle	320	0	320
Marchissy	1'572	223	1795
Gilly		986	986
Dully		2	2
Bursinel		53	53
Luins		5	5
Rolle		95	95
Vich		185	185
Vinzel		5	5
Tartegnin		27	27
Gland		296	297
TOTAL MEMBRES	4'788	2'327	7'116*
TOTAL hors membres			5'990
TOTAL membres 54%		TOTAL tiers 46%	

*Comptabilisées sans les heures des gardes forestiers

Bois énergie et transports

Plaquettes forestières

L'évolution du chiffre d'affaires de la vente de plaquettes a évolué significativement de 10 %, alors que la production d'énergie a quant à elle augmenté de 6.30 %.

Quantité d'énergie produite	14'758'916 kWh
Equivalent en mazout de chauffage	1'475'891 litres
Clients	Répartition par client
BECAD SA	19 %
SEIC	45 %
Thermoréseau Burtigny SA	11 %
Romande Energie	14 %
Commune de Gilly	3 %
Commune de Marchissy	2 %
Commune d'Essertines - sur - Rolle	3 %
Commune de Gland	1 %
Autres ventes	2 %

La politique d'achat du bois aux membres est toujours intéressante puisque celui-ci est mieux valorisé que s'il était commercialisé auprès d'autres acheteurs.



10% de plus-value sur le prix du bois de déchetage pour les membres en comparaison du prix du marché !

Bois de feu en bûches

La livraison de bois de feu en bûches a augmenté de 63 stères en 2023 (380 stères). La demande est en augmentation ce qui est réjouissant pour l'utilisation locale du bois. Nous avons pu honorer notre clientèle, le stock de bois constitué en prévision d'une augmentation de la demande a été suffisant.

Transports

Notre camion est principalement affecté à l'usage interne de la logistique des plaquettes forestières. Son activité est complétée par la livraison du bois de nos propres forêts à la scierie Zahnd à Rueyres ainsi qu'à quelques clients privés.

	2023		2022	
KILOMÈTRES PARCOURUS	27'400	km	28'472	
PLAQUETTES FORESTIÈRES TRANSPORTÉES	17'192	m3pl	16'565	
BOIS ENERGIE TRANSPORTÉ	6'543	m3	7'316	
BOIS D'ŒUVRE TRANSPORTÉ EN SCIERIE	2'897	m3	2'002	



Equipe forestière

Coût de revient et heures facturées

La synthèse entre les heures facturables budgétées et les heures réellement facturées présente un écart de 9%. Cette situation est principalement la conséquence du roulement de personnel et le temps écoulé entre le moment du départ et le recrutement des nouveaux collaborateurs.

Heures facturées	Heures facturables (budget)	Différence (heures)
12'148	12'371	-223

Dans le calcul permettant de définir le coût de revient horaire du personnel, les centres de charges qui sont affectés au personnel sont répartis sur un quota d'heures moins élevé que le prévoyait le budget.

Catégorie de personnel	Coût de revient horaire	Tarif membre	Tarif partenaire	Tarif tiers
Chef d'équipe	63.00	67.00	70.00	75.00
Forestier-bûcheron CFC	60.00	63.00	66.00	71.00
Apprentis	33.00	30.00	33.00	38.00

Répartition des activités

Les activités réalisées par l'équipe forestière sont réparties dans les diverses tâches réalisées autant pour les membres que pour les tiers.

Types d'activités	En % des heures réalisées	
Récolte de bois	32 %	
Exploitation de chablis	21 %	
Soins à la forêt	10 %	
Construction bois & génie forestier	10 %	
Travaux divers	6 %	
Dessertes forestières	4 %	
Interne entreprise (entretien)	4 %	
Travaux « accueil »	3 %	
Travaux « nature et biodiversité »	2 %	
Travaux spéciaux et divers	2 %	
Pâturages boisés	2 %	
Bois énergie bûches	2 %	
Formation des apprentis (interne)	2 %	

Activités de gestion des forêts

Les activités de gestion des forêts constituent la principale activité des gardes forestiers pour les communes membres. A cela s'ajoutent, la direction et la gestion des activités du Groupement, la gestion et la promotion en forêts privées, les travaux sur devis, les projets subventionnés, le mandat REMUN (tâches étatiques), la défense des intérêts des membres ainsi que divers mandats techniques.

Nous tenons à rappeler que les montants facturés aux membres couvrent non seulement les prestations réalisées par les gardes forestiers pour les tâches définies dans la convention ad hoc, mais aussi, toutes les activités du centre de compétences qui est proactif dans la recherche de financement, l'élaboration de projets, la représentation associative et la direction du Groupement.

La participation des membres au financement des trois postes des gardes forestiers est calculée selon la convention ad hoc. Pour rappel, le principe de décompte est basé sur le coût de revient des postes des gardes forestiers. Les excédents sont attribués au fonds de réserve prévu à cet effet. De ce fait, ce secteur d'activité ne génère pas de résultat et se solde à zéro.

Le décompte final a été envoyé aux communes. Le résultat se situe 6.60 % en dessous du budget, il est à mettre au profit d'une bonne maîtrise des charges, au maintien des activités pour les tiers, aux divers revenus des mandats confiés.

**Les membres financent 45 % des coûts totaux des postes des gardes forestiers,
soit 1.34 ETP**

Comité

Le comité s'est réuni à 4 reprises pour suivre la bonne marche du Groupement et a notamment traité de :

- ✓ Comptes 2022
- ✓ Budget 2024
- ✓ Politique et fixation des prix pour le bois de feu
- ✓ Validation des divers cahiers des charges
- ✓ Politique salariale
- ✓ Suivi du projet Léman-Pellet SA
- ✓ Projet self-service bois et projet scierie
- ✓ Entretiens d'évaluation des membres de la direction
- ✓ Contact avec la Commune de Burtigny et établissement d'une convention de gestion forestière
- ✓ Projet de réorganisation interne et contact avec l'inspecteur cantonal des forêts
- ✓ Décision de se porter maître d'ouvrages pour les projets forestiers
- ✓ Adjudication de travaux sur appel d'offres
- ✓ Suivi de divers projets menés par la direction
- ✓ Défense des intérêts des membres et des propriétaires forestiers
- ✓ Suivi de la problématique de la TVA et de la modification du régime de perception
- ✓ Contact, suivi, accompagnement de la direction sur la gestion des affaires courantes du Groupement

Représentation du Groupement

Le Groupement est représenté dans divers groupes et associations pour y défendre l'intérêt collectif de ses membres et des propriétaires forestiers.

CBOVD, Chambre des bois de l'Ouest vaudois

- ✓ Laurence Pinel, membre du comité
- ✓ André Dunand, Luc Mouthon et Sébastien Humbert, membres de l'AG (3 voix)
- ✓ Amaury Annen, membre de la commission technique

Coopérative La Forestière

- ✓ Le Groupement (1 voix)
- ✓ Toutes les Communes membres de la coopérative (1 voix par membre)
- ✓ Association forestière des côtes « Bursins, Luins, Vinzel » (1 voix)

Société Lémanpellet SA

- ✓ Denis Pidoux, membre du conseil d'administration

Information et vulgarisation forestière

Notre Groupement a contribué à la vulgarisation forestière en collaborant avec le Parc Jura Vaudois, l'entreprise Artboristerie et la Commune de Gland dans diverses activités :

- 4 demi-journées d'éducation à l'environnement pour l'école Montolivet à Vich.
- 1 journée d'éco volontariat avec Vaud Promotion (40 personnes).
- 2 journées de démonstration de débardage au cheval sur la commune de Gland.
- 0.5 jours d'information aux propriétaires de l'association forestière des Côtes.

Direction

La Direction, en étroite collaboration avec le comité, a géré les affaires courantes du Groupement.

220 chantiers ont été réalisés par l'équipe forestière

La Direction a suivi de près des dossiers et projets d'importances pour les propriétaires forestiers et le Groupement :

- Gestion de crise face à la situation sanitaire des forêts
- Gestion du personnel et des activités du Groupement
- Collaboration avec les entreprises privées
- Préparation des appels d'offres
- Gestion forestière et contact avec les municipaux des forêts
- Gestion des forêts privées
- Projets subventionnés
- Inventaires forestiers pour les communes de Marchissy, Begnins, Luins, Vinzel, Bursins, Dully et Bursinel,
- Projet de révision des plans de gestion forestier
- Projet de reprise et développement de la scierie de Marchissy
- Projet « pièges-photos » de suivi du comportement du gibier
- Projet self-service bois
- Adaptation des forêts aux changements climatiques
- Etude de faisabilité pour la reprise de la scierie de Marchissy
- Projet de pelletisation mobile (Lémanpellet SA)
- Mise en œuvre de la stratégie « forêt privée »
- Projet du sentier des 3 Villages (Bassins, Le Vaud, Marchissy)



Effets du changement climatique sur nos forêts

Les effets du changement climatique se sont fait fortement ressentir et nous pouvons constater une évolution dramatique du dépérissement des forêts, nous en tirons les constats suivants :

- ✓ Dépérissement des hêtres situés dans les massifs forestiers du bord du lac avec comme conséquence une augmentation des risques sécuritaires dans les forêts urbaines.
- ✓ Dépérissement des sapins blancs dans les premiers contreforts du pied du jura, avec comme conséquences, la perte de valeur du bois lors de la récolte ou une modification du paysage forestier.
- ✓ Dépérissements suivis de fortes attaques de bostryches sur les épicéas ayant pour conséquences de nombreuses interventions pour limiter la propagation de cet insecte ravageur et une perte de valeur du bois.
- ✓ Difficulté de réaliser des plantations forestières avec les extrêmes climatiques pouvant limiter l'acclimatation des jeunes arbres et les faire sécher.
- ✓ Réflexion menée sur la gestion forestière à conduire ces prochaines années pour garantir l'ensemble des fonctions forestières. Ce processus de réflexion est mené dans le cadre de la révision des plans de gestion en cours actuellement.
- ✓ Mise en œuvre du plan climat cantonal et premières mesures, pour faire évoluer nos forêts afin qu'elles continuent à remplir leurs fonctions.

30 %

**DU VOLUME DE BOIS EXTRAIT DES FORÊTS (5'424 SV)
EST ISSU DES MESURES SANITAIRES ET SÉCURITAIRES ET SONT LE RÉSULTAT DES
EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.**



Martelage

Les martelages effectués sont la représentation de la dynamique de la gestion des forêts dans le périmètre du Groupement. Hormis les actions réalisées dans les forêts publiques, les actions menées dans la promotion de la gestion des forêts privées restent d'actualité avec 13% de volume total martelé.

Volumes martelés (sylvès)

20'205 sylvès

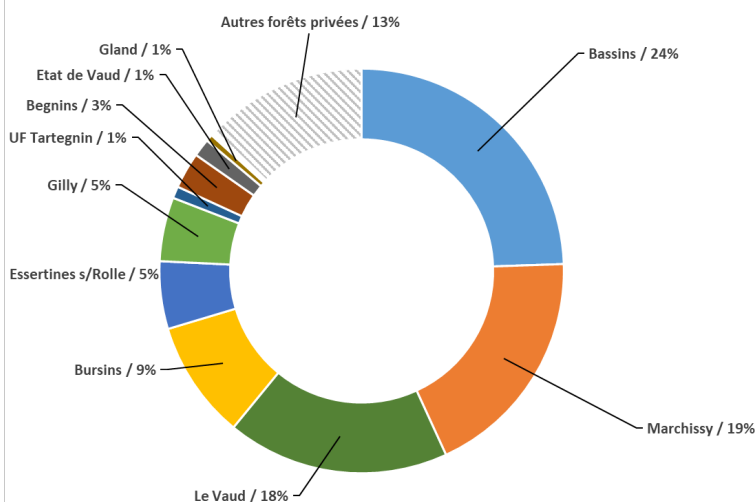
87%

Martelage forêt publique

13%

Martelage forêt privée

Bassins	4'942
Marchissy	3'776
Le Vaud	3'593
Bursins	1'908
Essertines-sur-Rolle	1'091
Gilly	1'033
Tartegnin	191
Begnins	584
Etat de Vaud (vuillebrandaz)	288
Gland	112
Vich	25
Bursinel	29
Luins	5
Vinzel	17
Dully	-
Rolle	15
Autres forêts privées	2'607



90 permis de coupe délivrés en forêts privées

62 % des bois exploités dans les forêts privées ont été gérés par le Groupement

Soins à la jeune forêt et plantations

Nous avons soigné et entretenu les jeunes forêts selon les principes d'une sylviculture proche de la nature, en y intégrant les enjeux de la multifonctionnalité des forêts.

La mise en œuvre du plan climat cantonal a été initiée et nous avons pu mettre en œuvre quelques mesures, dont la création de trouées de rajeunissement et la plantation d'essences adaptées à l'évolution de la forêt face au changement climatique.

Surfaces traitées (hectares)

120 hectares

Arbres plantés

1'461 arbres

Surface forêts publiques 97 %

Surface forêts privées 3 %

Marché des bois

Les effets conjoncturels liés à l'inflation, à la force du franc suisse, à un contexte économique mondial incertain et à une forte exploitation de bois bostryché ont engendré une baisse des prix du bois de sciage durant l'année écoulée. Les scieries exportatrices ont dû baisser leur prix pour maintenir leurs exportations, ce qui s'est reporté sur les prix offerts aux propriétaires.

Le marché d'exportation des grumes vers la France a été catastrophique.

Heureusement les scieurs suisses axés sur le marché interne et à la recherche de bois de bonne qualité ont maintenu des prix acceptables.

Nous avons tenté d'adapter nos exploitations en essayant de mettre en adéquation l'offre et la demande pour tirer le meilleur parti de la situation et obtenir des prix intéressants.

Pour rappel, l'entier des bois d'œuvre destinés aux scieries est commercialisé par notre coopérative de centrale d'achat « La Forestière », qui a pour objectif de regrouper l'offre et défendre les prix au niveau cantonal. Leurs prestations sont facturées sous la forme d'un courtage.

Meilleure vente de résineux (Mélèze 20.81 m3 / Essertines)

236 CHF/M3

Meilleure vente de feuillus (Frêne 12.08 m3, Bursins)

196 CHF/M3



Utilisation du bois

La demande de bois pour l'énergie est restée stable, et nous avons pu répondre à la demande de la clientèle.

Les fortes fluctuations des prix du bois de sciage nous laissent perplexes et avec des exploitations dictées principalement par le dépérissement des forêts, les propriétaires continuent année après année à approvisionner le marché sans que le bois ne soit valorisé à sa juste valeur.

VOLUME TOTAL DE BOIS

18'714 m³



Bois de sciage

45 %



(+2%)

8'505 m³



Bois énergie

55 %



(-2%)

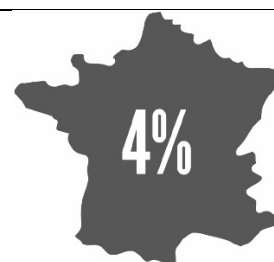
10'210 m³

Le Groupement vise une production au circuit court, favorisant l'économie régionale. 96 % du bois de sciage extrait des forêts est commercialisé en Suisse romande et 4% sont exportés en France voisine.



**96% du bois
est valorisé en suisse**

**4% sont
exportés en France voisine**





Intégration de gestion

Les principes d'intégration de gestion répondent au cadre fixé par la législation forestière et à nos statuts. Ces divers outils d'intégration consistent à concentrer et coordonner la gestion des forêts. Il y a trois degrés d'intégration qui coexistent dans le Groupement.

Type d'intégration	Proportions des surfaces forestières
Degré 1 : Gestion normale, le propriétaire reste au centre de la gestion, le Groupement propose puis met en œuvre la gestion fixée par le propriétaire. Communes: Gilly, Rolle, Bursinel, Tartegnin, Dully, Gland	6.5 %
Degré 2 : Mandat de gestion, le propriétaire valide les budgets annuels et le Groupement gère la mise en œuvre selon les conditions budgétaires, d'une durée de 5 ans. Communes : Luins et Vinzel dans l'association des Côtes, Vich Autres : 10 propriétaires privés (137 hectares)	0.5 %
Degré 3 : Bail forestier, le propriétaire loue ses forêts selon les conditions fixées dans un bail forestier d'une durée de 10 ans. Communes : Marchissy, Bassins, Le Vaud, Bursins, Begnins, Essertines-sur-Rolle Autres : Etat de Vaud	93 %

Les bases stratégiques fixées par le Groupement pour l'intégration des propriétaires reposent sur les principes suivants :

Adhésion volontaire du propriétaire	Système de calcul basé sur un catalogue de prestations
Plan comptable spécifique	Transparence
Communication	Risque non partagé par les autres membres
Le propriétaire reste au centre des intérêts	Flexibilité
Pas d'intérêt financier du Groupement	Respect du cadre légal

L'OBJECTIF

GÉRER LES FORÊTS COMME SI CELLES-CI N'ÉTAIENT QU'UNE SEULE ET UNIQUE EXPLOITATION

Ces objectifs répondent à des stratégies exprimées par le Canton et la Confédération.

93 % des surfaces forestières du Groupement sont gérées par délégation sous la forme d'un bail forestier



Subventions forestières

Nous poursuivons la période de projets subventionnés « RPT 2020-2024 », ce en fonction du programme établi, des priorités fixées par l'inspection des forêts et des opportunités de terrain.

Le Groupement joue le rôle de centralisateur et de catalyseur pour les demandes et le traitement des subventions, l'objectif étant de permettre aux propriétaires d'obtenir les soutiens disponibles dans les thématiques proposées. Les subventions sont perçues par le Groupement qui les redistribuent aux bénéficiaires.

Répartition des subventions reçues par type de travaux pour l'année 2023.

Total des subventions brutes*

344'300 CHF

Part pour forêts publiques 76 %

Part pour forêts privées 24 %

Soins à la jeune forêt	52%	<div style="width: 52%;"></div>
Desserte forestière	17%	<div style="width: 17%;"></div>
Forêts protectrices	17%	<div style="width: 17%;"></div>
Biodiversité	11%	<div style="width: 11%;"></div>
Animation forêt privée	2%	<div style="width: 2%;"></div>
Prévention dégâts gibier	1%	<div style="width: 1%;"></div>

* On entend par subventions brutes, les montants non déduits de la TVA et des prélèvements autorisés pour le financement de la Chambre des bois de l'Ouest vaudois et les postes des gardes forestiers selon les règlements et la convention ad hoc.



Rétrospectives 2023 par membre

Ce chapitre passe en revue les principaux événements et travaux réalisés sur le patrimoine forestier des Communes membres du Groupement.

Chiffres issus de la statistique forestière

Commune de Marchissy

Comme dans toutes les forêts jurassiennes de la région, les arbres résineux ont particulièrement souffert des événements climatiques. Même avec la priorisation décidée, 42% du volume exploité l'a été dans le cadre de coupes forcées.

Les conditions météorologiques de fin d'année ont bloqué les travaux.

En raison de la surcharge de travail, l'entier des soins culturaux n'ont pu être effectué.

Un effort particulier d'entretien de la desserte a été fait : la route Neuve peut enfin porter son nom puisqu'elle a été refaite sur 1'600 m et au lieu-dit Sans Vue, une piste de débardage a été renforcée sur 600 m afin de permettre aux camions d'accéder à un massif jusque-là non desservi.

Volume de bois exploité	3'988 m³
Surface de soins à la jeune forêt	9.54 ha
Plantations	320 arbres

Commune de Bassins

Le rythme des exploitations forestières a été conditionné par l'état sanitaire des forêts et ses conséquences sur la sécurité des routes, des sentiers pédestres et les risques d'épidémie de bostryche. Les conditions météorologiques n'ont pas facilité l'exploitation des bois et certaines coupes n'ont pas pu être terminées, ceci afin de limiter les dégâts aux sols.

- 20 % des arbres exploités sont issus de coupes forcées dues aux conséquences du changement climatique
- Coupe sur pâturage boisé avec pour objectif de favoriser l'herbage et une belle mosaïque paysagère
- Exploitation de 80 % de la possibilité de coupe
- Réfection de 10 m de murets en pierres sèches

Volume de bois exploité	4942 m³ (969 m³ de chablis)
Surface de soins à la jeune forêt	53 ha
Plantations	685 arbres

Commune de Le Vaud

La commune de Le Vaud a vu sa possibilité légèrement dépassée, ceci principalement à cause de l'augmentation de dépérissement sur les basses forêts (dépérissement du sapin blanc) ainsi que sur le secteur de la Perroude (épicéa bostryché).

Hormis cette légère hausse des exploitations, le programme annuel s'est déroulé conformément aux objectifs fixés dans le plan de gestion.

Volume de bois exploité	3'593 m3 dont 1'430m3 de chablis
--------------------------------	---

Surface de soins à la jeune forêt	30.88 ha
--	-----------------

Plantations	-- arbres
--------------------	------------------

Commune de Bursins

Les forêts de la commune située à la Vallée de Joux ont été particulièrement touchées par le dépérissement et les attaques de bostryches. Malgré une priorisation de ces exploitations forcées aux zones sensibles (bord de routes, pâturages, accueil), plus de 1'000 m3 ont dû être évacué.

Volume de bois exploité	1'908 m3
--------------------------------	-----------------

Surface de soins à la jeune forêt	9.38 ha
--	----------------

Plantations	112 arbres
--------------------	-------------------

Commune de Gilly

Deux coupes de bois et une surface de soins culturaux ont été réalisées sur la commune de Gilly conformément à la planification prévue.

Les travaux d'entretien courant de la desserte et des infrastructures d'accueil se sont poursuivis avec notamment la remise en état du sentier de la stèle à l'Hôpital de Gilly.

Volume de bois exploité	1'033 m3
--------------------------------	-----------------

Surface de soins à la jeune forêt	3.99 ha
--	----------------

Plantations	-- arbres
--------------------	------------------

Commune d'Essertines-sur-Rolle

Le programme forestier sur la commune d'Essertines s'est déroulé selon les objectifs du plan de gestion et du bail forestier. Quelques arbres renversés à la suite des coups de vent du début d'année ont engendré quelques chablis supplémentaires mais ceci sans conséquence néfaste pour la forêt.

Volume de bois exploité	1'091 m3
--------------------------------	-----------------

Surface de soins à la jeune forêt	2.62 ha
--	----------------

Plantations	-- arbres
--------------------	------------------

Commune de Begnins

Le volume d'activités a été de 60 % supérieur à ces dernières années en raison d'une importante exploitation mécanisée effectuée aux Prés de Vaux.

Volume de bois exploité	631 m³
Surface de soins à la jeune forêt	3.4 ha
Plantations	72 arbres

Commune de Rolle

Des travaux de sécurité ont été réalisés à Bois des Vernes et à la Biguaire ainsi qu'un passage en soins culturels dans le 1^{er} secteur.

Volume de bois exploité	5 m³
Surface de soins à la jeune forêt	1.53 ha
Plantations	-- arbres

Commune de Vich

Travaux de sécurité le long du sentier des Toblerones et de La Serine.
Travaux de coupe de bois à le long du cordon boisé de la sardoche
Entretien du canapé forestier

Volume de bois exploité	25 m³
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	-- arbres

Commune de Luins

Suite au contrôle de sécurité des infrastructures, quelques arbres ont dû être coupé.

Volume de bois exploité	5 m³
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	-- arbres

Commune de Vinzel

En partenariat avec différents propriétaires privés, une coupe et des soins aux jeunes peuplements ont été réalisés dans le cadre de l'entretien des forêts à fonction protectrice

Volume de bois exploité	17 m³
Surface de soins à la jeune forêt	0.48 ha
Plantations	-- arbres

Commune de Bursinel

En plus de la coupe habituelle, une trentaine de buissons ont été planté dans la lisière du chemin du Vernay afin de remplacer ceux ayant séché.

Volume de bois exploité	29 m³
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	30 arbres

Commune de Dully

Pas de travaux forestiers

Volume de bois exploité	-- m ³
--------------------------------	-------------------

Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
--	-------

Plantations	-- arbres
--------------------	-----------

Tartegnin

La commune de Tartegnin, respectivement l'Union forestière a réalisé une exploitation. Une autre a dû être repoussée en raison des conditions météorologiques du début d'année rendant le débardage des bois difficiles.

Volume de bois exploité	224 m ³
--------------------------------	--------------------

Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
--	-------

Plantations	-- arbres
--------------------	-----------

Commune de Gland

Travaux sécuritaires le long des chemins pédestres et communaux.

Entretien de la plantation de chênes de Malagny

Plantation de regarnissage dans la chênaie de Malagny

Récolte de bois en Ruyre (parcours Vita) et démonstration de débardage au cheval

Projet d'aménagement de la forêt de Malagny

Volume de bois exploité	112 m ³
--------------------------------	--------------------

Surface de soins à la jeune forêt	0.43 ha
--	---------

Plantations	242 arbres
--------------------	------------

COMPTES 2023



Le présent rapport ne comporte que les éléments principaux des comptes 2023. Le détail des comptes et les résultats financiers sont présentés séparément dans le rapport financier.



RÉSULTAT D'EXPLOITATION

L'année se conclut par un excédent de produits de 149'210 CHF.

SYNTHÈSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Comptes	Produits	Charges	Budget	Variation (budget)
Chiffre d'affaires	3'528'646		2'895'167	+21.8%
Charges directes		1'865'660	1'244'951	+49.8%
Charges de personnel		1'104'102	1'191'372	-7.3%
Autres charges d'exploitation		415'671	438'426	-4.6%
Résultat exceptionnel / hors exploitation		-5'997	20'000	-129.9%
TOTAUX GÉNÉRAUX	3'528'646	3'379'436		
RESULTAT D'EXPLOITATION	149'210			



BILAN

En CHF (arrondi)	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF		
Liquidités	1'821'028	1'662'993
Régularisation actifs	-1'275	20
Débiteurs	844'348	803'657
Créances à court terme	2'180	
Stock	589'899	578'205
Travaux en cours	9'066	478
Actifs transitoires	83'696	125'230
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	3'348'942	3'170'583
Titres et papiers valeurs	65'000	15'000
Véhicules	31'657	12'411
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	96'657	27'411
TOTAL DES ACTIFS	3'445'599	3'197'994
PASSIF		
Dettes d'achat & prestations de service	174'886	96'668
Acomptes de client	0	-
Dettes à court terme – Baux à ferme	1'559'502	1'499'800
Dettes à court terme — Partenaires	534'061	483'547
TVA à payer	107'819	81'813
Passif transitoires	42'549	68'731
TOTAL DETTES A COURT TERME	2'418'817	2'230'584
Prêt sans intérêt FIF	190'000	190'000
Provision à long terme	9'325	9'325
TOTAL DETTES A LONG TERME	199'325	199'325
Réserves propres	678'247	640'730
Bénéfice résultant du bilan	149'210	127'355
TOTAL CAPITAUX PROPRES	827'457	768'085
TOTAL PASSIF	3'445'599	3'197'994



COMPTE D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

n°	Comptes	Année 2023	Année 2022	Budget 2023	Variation CHF (budget)
30	Vente de produits fabriqués	31'421	22'792	1'500	+1'994%
31	Vente de bois énergie	1'000'813	893'750	866'225	+15.50%
32	Vente de bois	730'025	772'971	727'920	+0.2%
33	Vente de prestations	1'212'265	783'028	724'098	+54.8%
36	Participation prestation gardes forestiers	365'341	354'489	367'719	-3%
37	Prestations annexes	876	5'575	7'500	-88.3%
38	Subventions	189'783	207'403	191'205	-0.7%
39	Déduction s/vente de produits	-1'877	-1'498	--	--
	TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3'528'646	3'038'510	2'895'166	+21.8%

CHARGES DIRECTES

n°	Comptes	Année 2023	Année 2022	Budget 2023	Variation CHF (budget)
40	Achats de matériaux et marchandises	232'396	214'823	363'820	-36.1%
41	Travaux par entreprise	1'351'038	931'004	839'231	+60.9%
42	Charges directes des partenaires	11'700	11'700	11'700	--
43	Autres frais	22'517	15'062	35'200	-36%
46	Variation résultat postes des gardes	0	0	-5'000	-100%
47	Variation du résultat des baux à ferme	265'101	374'193	--	--
48	Variation de stock	-17'092	-57'563	--	--
	TOTAL CHARGES DIRECTES	1'865'660	1'489'220	1'244'951	49.8%

CHARGES DE PERSONNEL

n°	Comptes	Année 2023	Année 2022	Budget 2023	Variation (budget)
50	Charges salariales	841'156	760'265	910'132	-7.5%
57	Charges sociales	172'446	170'043	184'068	-6.3%
58	Autres charges du personnel	90'500	90'665	97'172	-6.8%
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	1'104'102	1'020'973	1'191'371	-7.3%

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

n°	Comptes	Année 2023	Année 2022	Budget 2023	Variation (budget)
60	Charges de locaux	108'848	108'758	111'950	-2.7%
61	Entretien du matériel d'exploitation	44'726	53'645	56'900	-21.3%
62	Véhicules et transport	212'364	174'147	198'310	7%
63	Assurances, droit et taxes	5'555	4'192	5'250	5.8%
65	Charges d'administration	46'188	43'833	49'910	-7.4%
66	Communication & publicité	5'356	5'629	6'000	-10.7%
67	Autres charges d'exploitation	2'835	2'030	7'700	-63.1%
68	Résultat financier	-21'031	-10'718	-6'995	169.4%
69	Amortissement	10'830	13'982	9'400	+15.2%
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	415'671	395'498	438'425	-4.6%

RESULTAT EXCEPTIONNEL / HORS EXPLOITATION

n°	Comptes	Année 2023	Année 2022	Budget 2023	Variation (budget)
80	Résultat exceptionnel	-1'800	-245		--
82	Résultat hors exploitation	-4'197	5'709	20'000	-120.9%
	TOTAL HORS EXPLOITATION	-5'997	5'464	20'000	-120.9%
		Année 2023	Année 2022	Budget 2023	Variation (budget)
	RESULTAT NET	149'210	127'355	418	--

REMERCIEMENTS



La Direction remercie le Comité pour la confiance qu'il lui témoigne, les Collaborateurs pour leur engagement et les Municipalités pour leur esprit d'ouverture, de collaboration ainsi que l'intérêt porté à notre association et au milieu forestier en général.